CAMPAGNE DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

LYCÉE MONGE
GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL

ETRE PARTENAIRE DU LYCEE MONGE, N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE

SOL TéA
Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

Être partenaire du Lycée MONGE de CHAMBERY

Nouvelles modalités de versement 2023 :

CETTE ANNEE UNE SEULE CHOSE A FAIRE :

FLECHER VOTRE TAXE DAPPRENTISSAGE

Cette année ce sont les URSSAF et les MSA qui collectent directement auprès de vous, employeurs, le solde de taxe d'apprentissage 2023 de 0.09% de votre masse salariale brute 2022.

Ce solde de taxe d'apprentissage est ensuite reversé à la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC).

La plateforme SOLTéA est mise à votre disposition pour flécher les établissements habilités à qui vous souhaitez que soient reversé le solde de votre Taxe d'apprentissage.

Le lycée MONGE est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

1. **Rendez-vous sur SOLTéA entre le 25 mai et le 7 septembre**

   ▶ https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/

2. **Si vous le souhaitez, flécher votre solde de taxe d'apprentissage sur le Lycée Gaspard MONGE :** 119 Avenue Marius Berroir - 73000 Chambéry

SIRET du lycée: 197 300 163 00015

Code UAI: 0730016W

Contacts :
Jean-marc.champlong@ac-grenoble.fr
Romuald.picard1@ac-grenoble.fr

académie Grenoble
greta SAVOIE FORMEZ-VOUS À DEMAIN
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Grenoble
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Mécanique connectée et fonctions support Auvergne-Rhône-Alpes